

Gardien brigadier – Maître chien H/F

## Description

### Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**, ville de 32 252 habitants, très attachée à son environnement, veille tout particulièrement à son cadre et à sa qualité de vie.

Reconnue par diverses distinctions officielles, notamment celles de Territoire engagé pour la nature et la biodiversité, Ville fleurie, Ville active et sportive, Ville amie des enfants (UNICEF)...

La Ville a à cœur de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

### Le poste

Très attachés à notre environnement, nous veillons quotidiennement au cadre de vie de notre ville. Reconnue par divers labels, Montigny-le-Bretonneux est une collectivité pleinement engagée dans la transition écologique notamment via le prisme des 17 Objectifs de développement durable de l'ONU. Une ville sans cesse en mouvement pour se développer, se transformer et améliorer la qualité des services publics proposée aux habitants. Montigny-le-Bretonneux, une ville nature et dynamique, une ville qui vous va bien !

### Votre contexte :

Pour maintenir la qualité du vivre ensemble, la ville porte un projet ambitieux autour de la sécurité publique. Ce recrutement a pour objectif de renforcer de façon significative les effectifs de la police municipale. Pour accompagner les équipes sur le terrain, la ville exploite le réseau de vidéosurveillance (environ 70 caméras) de jour comme de nuit.

Agent en tenue exerçant des missions de Police judiciaire et de police administrative sur le territoire de la commune accompagné de son chien dressé à l'obéissance et aux techniques spécifiques de Police Municipale.

### Vos missions :

Accompagné de son chien, il assure une présence dans les quartiers et participe aux actions de prévention et de dissuasion des actes de délinquance.

Il participe activement à la sécurisation des administrés et des agents de la Police municipale dans leurs activités de surveillance de la voie publique

Exécute dans la limite de ses attributions et de son autorité, les tâches relevant de la compétence du maire que celui-ci lui confie en matière de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Seconde et rend compte à l'officier de police judiciaire territorialement compétent de tous crimes, délits ou contraventions dont il a connaissance.

Assure une relation de proximité avec la population Il a un rôle de conseil et d'assistance auprès des administrés.

Rends compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises.

#### CONDITIONS D'EXERCICE

Capacité à se former, à former son chien à la cynotechnie et à maintenir un bon niveau opérationnel conformément aux dispositions de la convention signée avec la ville sur l'emploi du chien de défense.

Respect du code de déontologie et sens du service public

Respect des règlements propres au service de Police Municipale

- Port d'une tenue spécifique

## Votre profil

### **Aptitudes :**

- Diplomatie
- Disponibilité
- Esprit d'équipe
- Rigueur
- Réactivité
- Assiduité
- Capacité d'analyse

### **Avantages et condition d'exercice :**

#### *Equipements sécurité :*

- Gilet par balle
- Port d'armes de catégorie B et D (pistolet semi-automatique 9x19, pistolet à impulsions électriques)
- Aérosol gaz CS
- Bâton de défense type matraque télescopique
- Port de la caméra piéton et déclenchement de l'enregistrement lors des interventions de toute nature

**Planning :**

- Poste à temps complet (35 heures/semaine). Planning établi mensuellement par roulement.  
Exemple : 1ère semaine : L, M, Me / 2ème semaine : L, M, S, D / 3ème semaine : J, V, S, D / 4ème semaine : Me, J, V
- Horaires de travail fixe pour les brigades de jour (7H – 17H) et de nuit (16H – 2H).  
Ponctuellement les horaires définis peuvent varier en fonction des manifestations ou évènements particuliers.

Entraînements physiques réalisés sur le temps de travail

**Dispositifs de formation renforcés :**

4 sessions annuelles d'entraînement de tir renforcé un formateur conventionné par la Police Nationale  
Entraînements à la matraque télescopique et simulations d'interventions tous les mois

**Site :** salle de sport équipée à disposition sur le temps de travail / Parking réservé aux agents /  
Localisé dans un quartier pavillonnaire

**Droit aux congés:** 20 CA + 2 jours de pénibilité

**Rémunération :** rémunération indiciaire sur 13 mois, régime indemnitaire et prime annuelle

**Action sociale :** PLURELYA (chèques vacances, coupons sport...), participation complémentaire santé et prévoyance

[Apply](#)